


Numéro	DL210618-CA01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes - Environnement	
Objet	Dispositif « bonus vélo à assistance électrique »	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2021 à l'Illiade

L'an deux mil vingt et un le premier juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, BEAUJEUUX Rémy, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Elisabeth DREYFUS ayant donné procuration à Madame Sylvie SEIGNEUR
- Monsieur Ahmed KOUJIL ayant donné procuration à Madame Marie COMBET-ZILL
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Dominique MASSÉ-GRIESS
- Madame Catherine BONN-MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Davina DABYSING ayant donné procuration à Madame Lisa GALLER
- Madame Marie RINKEL ayant donné procuration à Monsieur Philippe HAAS
- Madame Séverine MAGDELAINÉ ayant donné procuration à Monsieur Claude FROEHLI
- Monsieur Arnaud DESCHAMPS ayant donné procuration à Madame Bénédicte LELEU
- Madame Barbara RIMLINGER ayant donné procuration à Madame Pascale GENDRAULT

Nombre de conseillers présents :	26
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	25 juin 2021
Date de publication délibération :	25 juin 2021
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	6 juillet 2021

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20210701-DL210618-CA01-DE Date de réception préfecture : 06/07/2021

III. ENVIRONNEMENT ET URBANISME

1. DISPOSITIF « BONUS VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE »

Par une délibération en date du 28 septembre 2020, le Conseil Municipal avait approuvé la mise en place d'un dispositif « bonus vélo à assistance électrique », valable jusqu'au 30 juin 2021.

L'amélioration de la qualité de l'air restant un sujet de préoccupation majeur pour la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, la municipalité souhaite poursuivre son encouragement à l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail par un dispositif de subventionnement renouvelé :

- de 50 euros pour l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) neuf, d'une valeur inférieure à 600 euros ;
- de 100 euros pour l'achat d'un VAE neuf d'une valeur comprise entre 600 et 800 euros ;
- de 200 euros pour l'achat d'un VAE neuf, d'une valeur supérieure à 800 euros.

Ce dispositif sera proposé aux habitants et à l'ensemble des agents employés à la Ville d'Illkirch-Graffenstaden.

L'aide, valable une seule fois par personne et non cumulable avec celle du précédent dispositif, sera attribuée sous les conditions suivantes :

- Acheter un VAE neuf, non équipé d'une batterie au plomb ;
- Fournir une facture nominative acquittée de moins de 6 mois mentionnant l'homologation du VAE (norme NF EN 15194) acheté auprès d'un revendeur professionnel situé sur le territoire français ;
- Pour les habitants d'Illkirch-Graffenstaden : présentation d'un justificatif de domicile de l'année en cours.
- Pour les agents de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden : présentation d'un justificatif d'emploi en cours de validité (contrat de travail ou arrêté).

Ce dispositif sera valable du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2022 inclus, date limite de dépôt des demandes de subventions auprès de la commune.

Il est précisé par ailleurs que cette aide permettra, conformément aux dispositions de l'article D251-2 du code de l'énergie, à toute personne majeure dont la cotisation d'impôt sur le revenu de l'année précédant l'acquisition du cycle est nulle, de bénéficier en plus d'une aide d'Etat du montant de 100 euros.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver le nouveau dispositif « Bonus vélo à assistance électrique » tel que détaillé ci-dessus ;**
- **et de prévoir les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

Pour : 35 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, BONN-MEYER Catherine, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

